

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CIAS
Séance du 05 décembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le mardi 05 décembre à 17h00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 29 novembre s'est réuni à la salle du Conseil au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

Etaient présents :

Jean-Yves BERGER-SABATTEL, Nicole BOUVIER, Arlette BRET, Anne-Marie CHOLAT, Anne-Marie COMMUNAL, Hugues DE BOISRIOU, Suzanne DIAS, Christiane FAVRE, Martine POMA, Nathalie REBATEL, Béatrice SANTAIS, Jacqueline TALLIN, Bernard TURPIN, Christian COLLOUD.

Etaient absents/excusés :

Éric BARBIER, Christiane BRUNET, Eve BUEVOZ, Cécile DEBRION, Jean-Pierre GUILLAUD, Sophie PONTONNIER, Jacqueline SCHENKL, Elodie VANACKERE, Colette VIOLENT.

Avaient donné pouvoir :

Assistaient :

Nadia FAVRE, Willy CHEYNEL, Pierre BEYRIE, Natacha PONTIUS, Florian PEPELLIN.

40-2023 OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2024

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'autorité territoriale peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits globaux ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents à la dette.

Pour chacun des budgets de la collectivité, il est proposé d'inscrire par anticipation pour l'exercice 2024 les crédits en investissement comme suit.

Budget Général (M 14)

Natures budgétaires - CIAS M14	Crédits ouverts en 2023	Maximum de 25 %	Ouverture par anticipation
205 Concessions, logiciels, licences...	11 000,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
2135 Immobilisations corporelles	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2158 Autres installations	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2181 Install. Générales et agencements divers	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2182 Matériel de transport	4 500,00 €	1 125,00 €	1 125,00 €
2183 Matériel de bureau et informatique	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
2184 Mobilier	3 000,00 €	750,00 €	750,00 €
			7 625,00 €

Budget Annexe Aide à Domicile (M 22)

Natures budgétaires - CIAS AD M22	Crédits ouverts en 2021	Maximum de 25 %	Ouverture par anticipation
205 Concessions, logiciels, licences...	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2135 Installations générales et agencements	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2181 Installations générales et agencements	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2182 Matériel de transport	23 500,00 €	5 875,00 €	5 875,00 €
2183 Matériel de bureau et informatique	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
2184 Mobilier	5 000,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
			12 125,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **OUVRE** préalablement au vote des budgets primitifs 2024 les crédits en section d'investissement comme exposé ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes ;
- **S'ENGAGE** à inscrire pour les budgets ci-dessus et les crédits ouverts par la présente délibération, les crédits nécessaires aux budgets primitifs 2024.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

La Secrétaire de séance



Nadia FAVRE

La Présidente,




Béatrice SANTAIS